

Image not found or type unknown



## Changement d adresse

Par **CLine59**, le **20/01/2021** à **20:01**

Bonjour,

Mon ex n a pas fait son changement d adresse depuis qu il a quitté mon domicile il y a plus d un an.

Depuis, je reçois de nombreux courriers, huissiers et même la police. Je passe mon temps à me justifier et à lui envoyer par mail son courrier.

Il y a quelque temps il m à dit qu il ne l avait pas fait pour pouvoir rester en contact avec moi !

Que puis je faire ? J ai peur que les huissiers saisissent mes biens. Chaque fois que je dis qu il ne vit plus chez moi, on ne me crois pas.

Merci d avance de vos conseils si je peux faire quelque chose.

Bien à vous

Par **Marck.ESP**, le **20/01/2021** à **20:32**

Bonjour

Il serait préférable

1/ d'enlever son nom sur la boîte

2/ de mentionner "n'habite plus à l'adresse indiquée" (NPAI) et redéposer le courrier en boîte postale.

Par **P.M.**, le **20/01/2021** à **20:34**

Bonjour,

Vous pourriez refuser ses courriers et les renvoyer en N'habite Plus à l'Adresse Indiquée...

Par **CLine59**, le **21/01/2021** à **13:17**

Bonjour,

Merci de vos retours.

Son nom n'est plus sur ma boîte depuis son départ ce qui n'empêche pas la poste d'y déposer son courrier. J'ai aussi tenté le retour du courrier mais ça continue et ça n'empêche pas le reste (huissier...)

J'espérais qu'une procédure soit possible auprès de la poste mais j'ai regardé sur internet et demandé à un facteur mais je ne vois pas...

Céline

Par **youris**, le **21/01/2021** à **13:25**

bonjour,

la poste ne devrait pas déposer de courrier dans une boîte à lettres ou le nom du destinataire ne figure pas.

faites une réclamation à la poste et continuer à retourner en indiquant NPAI ce que devrait faire votre facteur.

salutations

Par **jodelariege**, le **21/01/2021** à **13:29**

bonjour

vous n'avez pas à contacter votre ex par e mail ... c'est son but ....ignorez le..

faites comme déjà dit :remettez le courrier dans la boîte à lettre de la poste sans l'ouvrir avec en gros NPAI sur le devant de l'enveloppe ... et au bout d'un moment vous ne recevrez plus rien

les huissiers ne peuvent rien contre vous si le courrier est adressé à votre ex ....

Par **P.M.**, le **21/01/2021** à **15:23**

Bonjour,

Si cela vous tranquillise, sans ouvrir le courrier, vous pourriez prévenir l'Huissier et soit fournir sa nouvelle adresse soit indiquer qu'il est parti à une adresse inconnue...